

L'élection de M. Trump renforce le besoin d'une défense européenne

OPINION - Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (SED)

En 2003 et en 2016, l'Union européenne (UE) a adopté une pseudo-stratégie globale, et en 2022, une boussole stratégique, qui n'est qu'une déclaration d'intention, incapable de modifier la pratique du « chacun pour soi ». Fin 2024, l'Europe est toujours sans politique étrangère, ni politique de défense réelle commune, ni armée européenne, faute d'un gouvernement fédéral, légitime car démocratique.



L'UE n'est pas un État, mais une association d'États, incapable de faire face aux menaces, qui vont de la géopolitique au changement climatique. La Commission n'est pas un pouvoir exécutif et le Conseil européen définit mal les grands axes stratégiques de l'UE, car il se soucie peu de l'intérêt général des Européens, soucieux qu'il est avant tout des intérêts des gouvernements des États membres.

L'UE met en œuvre des institutions politico-militaires : un Service d'action extérieure ; un Comité politique et de sécurité ; un Comité militaire ; un État-major stratégique, mais pas d'état-major opérationnel ; une Agence de défense ; un Centre satellitaire, qui dispose d'images commerciales, imprécises ; un Institut d'études de sécurité ; un Collège de sécurité et de défense, mais pas de service de renseignement. Elle n'a pas de capacités militaires et donc de poids sur la scène géopolitique. Sa Facilité européenne pour la paix, qui finance des livraisons d'armes aux États partenaires, dispose de 11,1 milliards €. Son Fonds européen de défense, qui vise à stimuler la coopération entre industriels de défense, est doté de 7,9 milliards € pour la période 2021-2027. Des miettes par rapport au PIB de l'UE, 16.970 milliards € en 2023.

La défense de l'Europe est-elle en péril ?

En vertu de l'article 24 du traité sur l'UE, celle-ci est compétente en matière de politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et peut définir progressivement une politique de défense commune (PSDC) qui pourrait conduire à une défense commune, si le Conseil européen le décidait à l'unanimité, comme disposé à l'article 42, § 2 TUE. Cet article précise de plus que la PSDC respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour les États membres de l'UE qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). L'Autriche, Chypre, l'Irlande et Malte ne le considèrent pas, 23 États membres de l'UE font confiance à l'OTAN, malgré la nécessaire unanimité au Conseil atlantique qui a freiné les admissions de la Finlande et de la Suède.

Si l'Alliance atlantique a su dissuader, c'est grâce aux capacités américaines, nucléaires, de renseignement, de transport stratégique, de défense antiaérienne et anti-missiles, et aux 1,3 million de militaires d'active et aux 800.000 réservistes. Le président américain est commandant en chef de ces forces, mais de fait, il est aussi le nôtre. Seul Charles de Gaulle avait su s'en émanciper.

Les élections du 5 novembre 2024 ont tranché : le 25 janvier 2025, M. Trump sera le prochain commandant en chef. Elles ont donné à son parti la majorité dans les deux chambres législatives. M. Trump semble peu favorable à un engagement américain aux côtés de l'Europe. Déjà, M. Obama avait dû arrêter son intervention en Libye, faute de soutien parlementaire. MM. Trump et Biden ont mis fin à 20 ans d'action américaine en Afghanistan, sans concertation avec leurs alliés. L'aide de M. Biden en faveur de l'Ukraine a été bloquée pendant près de six mois, le budget nécessaire n'ayant pas été voté.

Une défense européenne, pour que l'Europe puisse se défendre quoi qu'il arrive !

L'Europe devrait donc pouvoir, seule si nécessaire, défendre notre souveraineté commune, nos valeurs et nos intérêts communs, contribuer à protéger l'environnement, définir et appliquer des politiques industrielle, sociale, monétaire, budgétaire, énergétique et lutter contre l'évasion fiscale, notamment celle pratiquée par Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft, Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi, Huawei, Tik Tok, etc. L'UE et ses États membres ne savent pas assurer notre sécurité

et notre défense, mais la fédération européenne annoncée en 1950 par Robert Schuman le pourrait : un État fédéral réalise d'emblée l'unité de commandement politico-militaire qui permet la gestion efficace des crises, en conférant la capacité d'évaluer la situation, de décider et d'agir en conséquence, aussi longtemps que nécessaire, dans le spectre le plus large.

Les dirigeants européens devraient enfin donner à l'Europe les moyens de se faire entendre, de peser dans les relations géopolitiques. Renforcer le pilier européen de l'OTAN permettrait à l'Europe de parler le langage de la puissance, pour mieux défendre nos intérêts et mieux aider l'Ukraine. La somme des budgets de défense européens est proche de la moitié du budget américain de défense, mais sur le million deux cent mille soldats européens, quelques dizaines de milliers seulement sont suffisamment formés, équipés et entraînés pour intervenir dans des opérations de haute intensité.

À cause du gaspillage induit par la multiplicité des décideurs, les systèmes d'armes européens sont aujourd'hui produits en petit nombre, ce qui les rend plus coûteux à acquérir, à mettre en œuvre et à entretenir. Nos forces armées utilisent 178 types de systèmes d'armes pour 30 aux États-Unis d'Amérique. Cela pénalise notre opérationnalité et notre base industrielle et technologique de défense. Celle-ci, affaiblie par trois décennies de sous-investissements, ne peut plus fournir rapidement et face à l'agressivité russe, il a fallu importer des systèmes d'armes américains, turcs et sud-coréens.

La Corée du Sud nous a montré l'importance d'appliquer les principes de base de la science politique lors de l'élaboration de la politique de défense et de la politique industrielle de défense. La pérennité de la volonté politique joue un rôle crucial. Elle seule permet de fixer des priorités pertinentes, et donc consensuelles, et donc stables. Seule une organisation étatique permet cela. Les coalitions d'États, les associations d'États et les confédérations ne rassemblent que des volontés disparates et fluctuantes. Elles ne permettent pas à l'intérêt général de primer sur les intérêts particuliers.

Une constitution fédérale, la base d'une défense européenne

L'Europe doit arrêter son déclin scientifique, technologique, industriel, économique et financier, et mettre fin à sa dépendance en matière de défense. Pour que l'Europe cesse d'être une puissance es-

sentiellement normative, c'est-à-dire qui se borne à légiférer, il faut un gouvernement européen capable d'agir, de mettre en œuvre, d'accompagner et d'adapter de manière souple notre réponse aux crises. Une réforme des traités européens serait inopérante. Le Parlement nouvellement élu, représentant légitime des citoyens, devrait se déclarer constituant, en s'inspirant du *Manifeste de la résistance européenne*¹⁾ de 1944.

Sans une constitution fédérale, l'Europe ne sera pas forte, souveraine et démocratique, elle ne reprendra pas la place qui lui revient sur la scène internationale. Un gouvernement fédéral européen, contrôlé par le Parlement, est indispensable. Une constitution fédérale comporte un contrat social et la description des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que la répartition des compétences par niveau de pouvoir : l'Europe, les États membres, les régions, prioritairement dans les domaines des Relations extérieures, de la Sécurité et de la Défense, des Affaires intérieures, économiques, sociales et environnementales, des Finances publiques. Elle fixe la procédure d'entrée en vigueur et de modification de la constitution.

Les États-Unis d'Amérique, où coexistent US Army, US Navy, US Marines, US Air & Space Force, US Coast Guards, mais aussi les National Guards, peuvent inspirer la répartition des compétences en Europe. Les forces armées nationales ont le mérite d'exister, mais il faut combler nos lacunes capacitaires et éviter les doublons. Pour ce faire, un seul état-major de Défense et un seul ministère de la Défense devraient exprimer les besoins de rééquipement des armées européennes, y compris de celles des États membres, superviser leur mise en condition et si nécessaire, en cas d'agression, les mettre en œuvre.

Que faire, citoyens et citoyennes ?

Comme les Ukrainiens, les Européens doivent retrouver le courage de faire face, d'oser, d'entreprendre, d'innover. Ils doivent inventer une Europe ambitieuse, fière, ouverte sur le monde et prête à défendre ses valeurs et ses intérêts. Ils doivent agir, d'urgence, pour rétablir la paix en Europe, pour redevenir souverains, autonomes, indépendants et respectés. Pour cela, ils doivent faire pression sur leurs représentants pour qu'ils fondent l'union politique de l'Europe sur un modèle fédéral, en commençant par un petit noyau, comme cela avait été fait pour les zones Schengen et euro.

1) « La Résistance et l'idée européenne », Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History, <https://lccx/DZ2g1H>

Interview with Christian HEINEN, CEO of Arendt Investor Services

Arendt Investor Services celebrates 15 years

In a few words, tell us about Arendt Investor Services

Arendt Investor Services is the investor services arm of Arendt, complementing its legal expertise and regulatory & consulting services since 2009. We help clients to run the operational side of their business efficiently, bringing peace of mind to investor services. We are a Professional of the Financial Sector (PFS) supervised by the CSSF and ISO 22301 certified.

Arendt Services recently became Arendt Investor Services. Why the name change?

This new corporate name is the result of a strategic decision to strive towards an approach that is more investor-centric than ever before.

What are your main missions and areas of expertise?

Making use of the latest technology, our 300-strong team provides clients with an integrated suite of fund and corporate services that are delivered to the highest market standards. We help businesses to navigate Luxembourg's financial landscape by providing them with our Corporate Services, Fund Administration Services, Governance Services, Depository Services, Operational AML & Compliance Services, Tax Compliance Services, and Third Party AIFM services with AManco.

How have you seen your line of work and Luxembourg's financial ecosystem evolve over the last 15 years?

When we launched in 2009 as a domiciliation company, Luxembourg was primar-



ily a hub for clients with no physical presence here. The focus was on providing straightforward operational support. At the time, the financial centre was still emerging as a leading jurisdiction for alternative funds and the regulatory landscape was much simpler.

Since then, Luxembourg has grown into a premier destination for alternative investment funds, driven by the success of UCITS and later, the AIFMD. At the same time, the regulatory environment has

evolved significantly, with increasing demands in governance, compliance and reporting. Circulars and regulations have become more complex, reshaping the expectations of service providers.

Having started with a single service offering, we have gone on to develop a comprehensive suite of services supporting clients throughout the entire business cycle—from set up to liquidation—by providing expertise in operations, project management and

now often have established offices in Luxembourg but increasingly turn to external partners like us for specialised expertise and technological solutions to manage the complexities of scaling their operations.

How do you think Luxembourg has become a prime location for fund administration?

Luxembourg's rise to become a prime location for fund administration stems from its ability to adapt to EU regulations, which has positioned it as a leader in cross-border and alternative investments. Its political stability, strategic location at the centre of Europe and highly skilled workforce further enhance its appeal to fund managers worldwide. This ecosystem enables firms like Arendt Investor Services to grow alongside the market. As demand for specialised expertise in fund administration has risen, our services have evolved to meet it, with the support of cutting-edge technology and an in-depth understanding of evolving client needs.

Tell us about your recent developments

We have recently made strategic investments in two cutting-edge technology platforms: Fenergo, a leading solution for KYC/AML processes, and FIS (Investran), a robust fund accounting software solution and investor relations portal. These tools enhance our efficiency, accuracy and ability to deliver premium services to our clients. Additionally, we have acquired a depository licence for illiquid assets to further strengthen our fund administration offering. This milestone allows us to provide a fully integrated solution for alternative investment structures and seamless support throughout the fund life cycle.

As part of our commitment to growth and enhancing our client services, we have also appointed Jean-Daniel Zandona as Chief Commercial Officer. His experience will help us refine our commercial strategy and continue building strong relationships with our existing and future clients.

How has technology transformed your activity?

In Luxembourg's fast-paced and competitive financial ecosystem, technology plays a vital role in addressing the growing complexity of operations and the diverse needs of our clients. It allows us to remain agile and responsive when scaling our services but without making any compromises on quality. By automating routine tasks and streamlining complex processes, we have enhanced efficiency, improved accuracy and minimised risks. This approach supports our growth and enables us to better serve an expanding client base with increasingly diverse portfolios.

What are your main objectives for 2025?

As we grow alongside Luxembourg's evolving financial ecosystem, we remain committed to delivering excellence through a tailored, client-centric approach while staying ahead of market developments. Following the acquisition of our depository licence for illiquid assets, we are focused on strengthening our end-to-end service offering for alternative funds. Finally, the 15th year of Arendt Investor Services marks a turning point as we're reaching the right size to be more assertive, engage more proactively with market participants and reinforce our position as a key player in Luxembourg's financial ecosystem.